

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 19 décembre 2016 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Jérôme St-Louis, Yves Germain, Jean-Pierre Allard, Marcel Dubé, Luc Bélisle et Vincent Mainville.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2016-12-21  
Ordre du  
jour

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) RIDR – Programme emploi été Canada
- 3) Programme de subvention FCCQ-FPC (Barrage Georges-Painchaud)
- 4) Période de questions
- 5) Levée de la séance

Adoptée

2016-12-22

#### **2. RIDR – PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la mairesse, Francine Asselin-Bélisle et le directeur général, Richard Gagnon afin de signer un protocole avec la RIDR pour l'engagement de quatre étudiants pour la patrouille verte, et ce, dans le cadre du programme emploi été Canada 2017.

Ces étudiants sillonneront le territoire des municipalités participantes afin d'informer la population concernant le compostage. Ce projet aura une durée de douze semaines et subventionné à 50% du salaire minimum.

Le protocole prévoira l'engagement d'un agent de sensibilisation pour répondre au téléphone et participer à une tournée de sensibilisation sur le territoire des municipalités participantes.

Adoptée

\* Ces activités de sensibilisation couteront à la municipalité la somme de ± 3250\$.

2016-12-23

#### **3. PROGRAMME DE SUBVENTION FCCQ-FPC (BARRAGE GEORGES-PAINCHAUD)**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme N. Sigouin Infra-conseils afin de présenter un projet dans le cadre du programme de subvention FCCQ-FPC pour la mise aux normes du barrage dans le Parc Georges-Painchaud tel que décrit dans la lettre de présentation du 9 décembre 2016 de la firme N. Sigouin Infra-Conseils

Adoptée

\* La lettre est annexée à la proposition et au procès-verbal. Dans l'éventualité où le projet soit accepté, un document conceptualisé sera alors déposé au conseil pour présentation dans le cadre du programme et des scénarios de financement seront élaborés. Une sonde devra être ajoutée au projet.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2016-12-24

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h00.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse